

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Marie Rose Spray 2 en 1

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: 185/18/L-M00-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0013319-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Laboratoires Mercurochrome-Spray anti-moustiques 2 en 1 répulsif & apaisant / Anti-Muggen 2 in 1 Spray insectenwerend & kalmerend

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Laboratoires Juva santé
	Adresse	8 rue Christophe Colomb 75008 Paris France
Numéro de l'autorisation	185/18/L-M00-000 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0013319-0003	
Date de l'autorisation	15/10/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	10/06/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck KGaA
Adresse du fabricant	Franckfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Poligono Merck, 08100 Mollet de Vallés, Barcelona Espagne
Substance active	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck S.L.U.
Adresse du fabricant	Calle Maria de Molina 28006 Madrid Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Poligono Merck 08100 Mollet de Valles (Barcelona) Espagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20
Alcool dénaturé (EtOH 50-100% with propan-2-ol 5% and 2-methylpropan-2-ol 0.1 %) (SoC uniquement pour Meta-SPC 1)	Mélange				20
Propan-2-ol (SoC uniquement pour Meta-SPC 2)	-				2

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Éliminer le contenu dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux conformément à la réglementation locale, régionale et/ ou internationale

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

4. Utilisation(s) autorisée(s)**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Usage 1 : Moustiques et phlébotomes / spray / peau****Type de produit**

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Application cutanée

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Culicidae:
Nom commun: Aedes mosquitoes
Stade de développement: Adultes | insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Culicidae:
Nom commun: Anopheles mosquitoes
Stade de développement: Adultes | insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Culex spp.
Nom commun: Culex mosquitoes
Stade de développement: Adultes | insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Phlebotomus spp.
Nom commun: Phlebotome
Stade de développement: Adultes | insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Domaine d'utilisation	Extérieur Other Application cutanée.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Application cutanée par pulvérisation. Mode d'emploi: - adulte: 4-5 pulvérisations / tête et cou, 5 pulvérisations /bras et main, 8 pulvérisations / jambe et pied - enfant (6 -11 ans) : 3 pulvérisations / tête et cou, 3-4 pulvérisations /bras et main, 4-5 pulvérisations / jambe et pied - enfant (3-5 ans) : 2-3 pulvérisations / tête et cou, 2 pulvérisations /bras et main, 3 pulvérisations / jambe et pied
Taux et fréquences d'application	5.83 g/m ² - - Le taux d'application est de 5.83 g/m ² . Durée de protection: 6,5 heures Adultes et enfants de 12 ans et plus : 2 applications par jour maximum Enfants de 3 à 11 ans: 1 application par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille de spray en polyéthylène haute densité (PEHD) ou en polypropylène (PP) contenant: 100 et 150ml.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir 12.1.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas pulvériser directement sur le visage, mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 12.3.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 12.4.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 12.5.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Usage 2 : Tiques / spray / peau

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Application cutanée
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: Tique Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: Tique Stade de développement: Nymphes Insectes
Domaine d'utilisation	Extérieur Other Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Application cutanée par pulvérisation. Mode d'emploi: - adulte: 4-5 pulvérisations / tête et cou, 5 pulvérisations /bras et main, 8 pulvérisations / jambe et pied - enfant (6 -11 ans) : 3 pulvérisations / tête et cou, 3-4 pulvérisations /bras et main, 4-5 pulvérisations / jambe et pied - enfant (3-5 ans) : 2-3 pulvérisations / tête et cou, 2 pulvérisations /bras et main, 3 pulvérisations / jambe et pied
Taux et fréquences d'application	7.5 g/m ² - -

	<p>Le taux d'application est de 7,5 g/m².</p> <p>Durée de protection: 6 heures</p> <p>Adultes et enfants de 3 ans et plus : 1 application par jour maximum</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille de spray avec un spray en polyéthylène haute densité (PEHD) ou en polypropylène (PP), contenant: 100 et 150ml.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ne pas utiliser pour les espèces tropicales, efficacité démontrée pour les espèces tempérées seulement.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer sur le visage.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 12.3.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 12.4.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 12.5.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire toujours l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre les instructions mentionnées.
- Respecter les doses d'application recommandées.
- Les utilisateurs doivent reporter directement au détenteur de l'enregistrement tous les signaux alarmants qui pourraient supposer un développement de la résistance.
- L'utilisation du produit avec d'autres produits répulsifs n'est pas recommandée.
- En cas d'application concomitante du produit avec une crème solaire, appliquer d'abord la crème solaire, attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit
- La durée de protection est simplement indicative. Les facteurs environnementaux (par ex : température élevée, vents forts) peuvent la modifier.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas inhaler.
- Ne pas utiliser sur des enfants de moins de 36 mois.
- Pour les enfants de moins de 11 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Appliquer uniquement sur une surface du corps sans vêtement.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment à l'eau, soulever occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer à l'eau chaude pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste ou si des troubles oculaires persistent.

- En cas de contact cutané : En cas de lésions cutanées, rougeurs ou persistance de douleurs après l'application, consulter un médecin.

- Inhalation : Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position semi-assise. Consulter un médecin immédiatement si des symptômes apparaissent ou/ et si une grande quantité du produit a été inhalée.

- En cas de contact avec la bouche : Rincer la bouche avec de l'eau. Contacter le centre anti-poison (Tél.: 8002-5500) immédiatement si des symptômes apparaissent ou/et en cas de contact de grandes quantités avec la bouche.

- Ne pas donner de liquide ou ne pas faire vomir en cas de troubles de la conscience; placer en position de récupération (position latérale gauche avec les genoux fléchis) et consulter immédiatement un médecin.

- Conserver à disposition le récipient ou l'étiquette en cas de consultation d'un médecin.

- Traitement symptomatique, pas d'antidote disponible.

- Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

- Méthodes et matériels pour le confinement et le nettoyage : ventiler mécaniquement la zone souillée. Ramasser le liquide déversé avec un matériau absorbant, par exemple: sable, sciure de bois, en vue de son élimination, nettoyer la zone touchée.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas jeter les produits inutilisés au sol, dans les cours d'eau, dans les tuyaux (évier, toilettes ...) ni dans les égouts.

- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 2 ans

- Ne pas exposer à des températures supérieures à 40°C ou inférieures à 0°C.

6. Autres informations

- Compte tenu de l'importance de cette substance active dans la lutte antivectorielle, le titulaire de l'autorisation doit surveiller le phénomène de résistance vis-à-vis de la substance active IR3535. Les résultats de la surveillance de la résistance doivent être soumis aux autorités compétentes (AC) ou à d'autres organismes désignés impliqués dans la gestion de la résistance tous les 5 ans.
- Ne pas utiliser chez les femmes enceintes ou qui allaitent
- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette doit être adapté aux taux d'application.
- L'étude finale sur la durée de conservation devrait être fournie dans un délai de deux ans.